



Ce bulletin du "Cercle Royal Apicole de Nivelles", ASBL, est dans la continuité de celui créé en 1970 par le "Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs" fondé en 1924. Il est distribué gratuitement aux membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture. Son but est d'informer les membres qui ne participent pas aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.

**Cercle
Royal
Apicole
de
Nivelles**

Mais aussi de faire connaître auprès du public notre section et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la Belgique Apicole.

Nos réunions se font à Nivelles dans un local mis à notre disposition par «Le Canotier» sur la Grand' Place face à la magnifique collégiale Sainte - Gertrude.

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, la dernière abeille infestée, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)

Guy Van Ael – Président

35, Rue du Gendarme, 1400 Monstreux 0486 / 82 02 34

benedicte.tintinger@hotmail.com

Anne Lhôte – Administratrice - Responsable du rucher didactique à Baulers

Rue de Dinant, 33 à 1400 Baulers 0498 / 70 21 98

mariepoppinsdebaulers@gmail.com

Jean-Marie Lecoq – Trésorier

253, Chaussée de Mont-St-Jean, 1410 Waterloo 0475 / 52 72 72

jm.lecoq@skynet.be

Philippe Mahy – Administrateur - Responsable du rucher tampon

Rue Barbette, 13 à 1404 Bornival 0477 / 46 32 17

philippe.mahy@minfin.fed.be

Paul Wadeux – Secrétaire

154, rue Pastur à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont 0496 / 55 24 98

paul.wadeux@gmail.com

Jean-François Charlier – Rédacteur & Moniteur-club

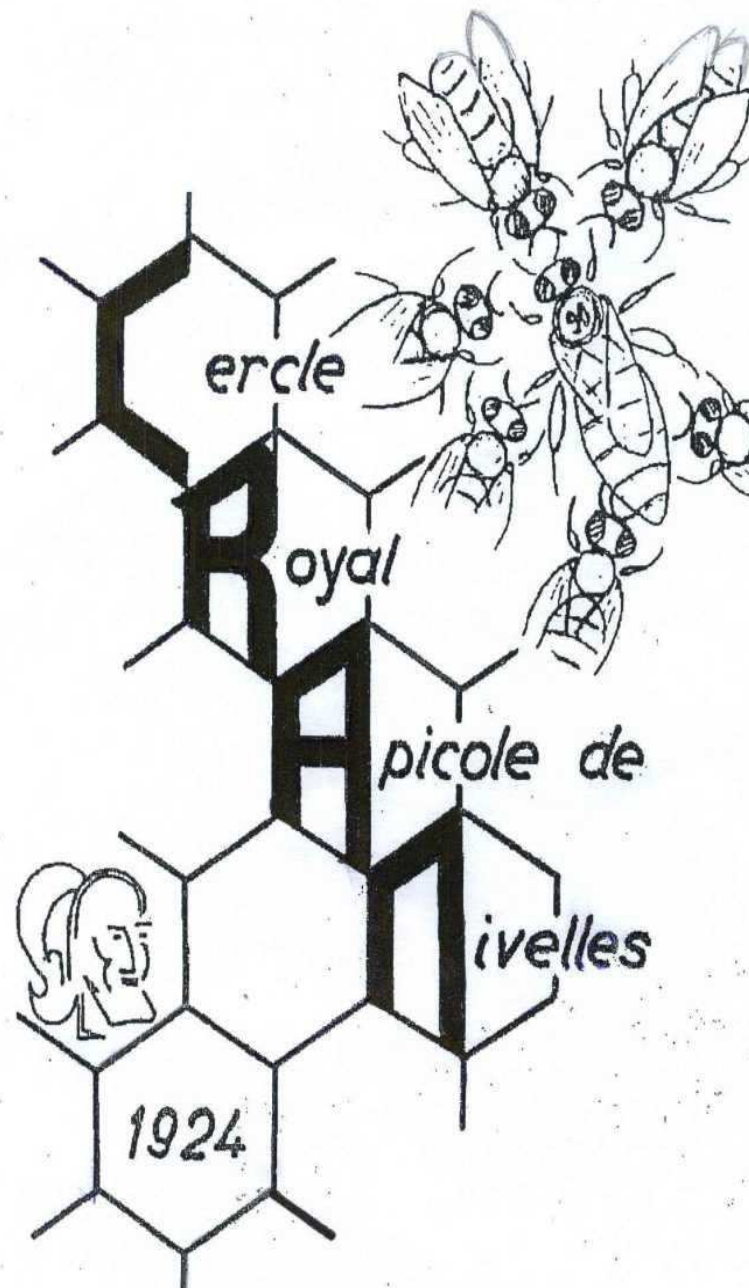
12, Avenue du Centenaire à 1400 Nivelles 0494 / 98 02 96

jeanfrancois.charlier@minfin.fed.be ou jfcharlier59@gmail.com

Cotisations à verser au N° BE59 0018 0719 0226

Membres sympathisants : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 € (comprenant l'abonnement à la Belgique Apicole, l'abonnement à la revue du Cercle et l'assurance responsabilité civile pour le rucher).



"apiculturenivelles"

N°56 OCTOBRE 2017

La vie du Cercle Site Web & BLOG [«apiculturenivelles»](#)

Cycle des conférences, projets et activités du Cercle apicole de Nivelles saison 2017
« Le Canotier » Grand'Place à Nivelles. Contacts: Paul Wadeux 0496/55.24.98

Le dimanche 8 octobre 2017, nous nous déplacerons chez Daniel GILBERT (Chaussée de Nivelles, 116 à 1472 VIEUX-GENAPPE) pour assister à diverses explications et manipulations concernant "La CIRE" en compagnie de la conférencière Véronique Gillyns. Discussions cordiales et verre de l'amitié seront bien sûr au programme...

Découvrir les abeilles de nos régions... en commandant par téléphone vert 1718 un petit guide visuel des espèces les plus fréquentes en Wallonie. La 1ère partie concerne les espèces de printemps.

En plus de nos abeilles mellifères, près de 400 espèces d'abeilles dites sauvages vivent dans nos régions, et ce petit guide a été créé pour permettre à chacun de se familiariser avec la diversité des abeilles de nos régions.

Quelques citations

"Le hasard pur, absolument libre et aveugle, est la véritable racine du merveilleux édifice de l'évolution." Jacques Monod (1910 - 1976), biologiste français et prix Nobel de physiologie et de médecine en 1965.



De notre Saint Patron Ambroise de Milan (337 - 397):

"À Rome, fais comme les Romains. Si tu es ailleurs, vis comme on y vit".



La Ruche
rue à dettes, 65
6150 ANDERLUES
tél. 071/52.31.81
apilaruche@skynet.be
<http://laruche.skynetblogs.be>
ouvert
mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h
fermé lundi et jeudi

En cas d'accident, Veuillez avertir au plus vite le secrétariat du Brabant Wallon: **Finella Nocera** La Copenne, N° 1 à 1460 ITTRE
GSM : 0476 / 27 72 46 Mail : lacopenne@skynet.be

Énormément de dates importantes ou intéressantes, ou les deux, au cours de l'automne... et de l'hiver

Après-midi d'information apicole le 21 samedi octobre de 14h à 18h Mons
rendez-vous organisé par la Fédération Royale des Unions d'Apiculteurs du Hainaut au Musée Régional des Sciences Naturelles. Ru des Gaillers, N°7 à 7000 Mons
"La communication chez les abeilles" Jean-Luc Strebelle
"Guidance vétérinaire et lutte contre le frelon asiatique" Michel Bierna
Thématiques accessibles à tous, participation gratuite.

CARI week-end les 21 & 22 octobre 2017 Place du Sud à Louvain-La-Neuve sur le thème générique du pollen: récolte, conditionnement, consommation, etc.
Diverses conférences durant les 2 jours. PAF 25€ ou 20€ pour membres Cari. 15€ 1 jour.

Le mystère des fleurs et de la pollinisation

Espace Wallonie de Liège 18/9 au 27 octobre (Place St-Michel, 86 Tél:04 250 93 30)
Espace Wallonie de Charleroi 6/11 au 15/12 (Rue de France, 3 Tél: 071 20 60 80)

Horizons plus lointains

Portes ouvertes de la "Maison de l'Abeille" à l'ancienne gare de Thézy-Glimont (un peu au sud de Amiens) chez nos amis Picards de l'USAP le dimanche 15 octobre 14h30 à 19h00. Un chouette petit musée et un accueil garanti cordial visites guidées 14h30 15h30 16h30 17h30, dégustations et rencontres sympathiques assurées... C'est sans doute un plus déplacement, mais pourquoi pas coupler cette visite avec celle des Hortillonnages et de la magnifique Cathédrale à Amiens?

"Abeilles & Santé" Les bienfaits de l'apithérapie.

Conférence exceptionnelle du Professeur Henri Joyeux le mercredi 8 novembre à 20h au Théâtre du Trocadéro à Liège (Rue Lulay des Fèbvres 6/A, 4000 Liège
Renseignements: 04/223.34.44 ou www.troca.be

42ème congrès FNOSAD à Rennes (Bretagne) du 17 au 19 novembre.
Notamment une conférence de **Renaud Lavend'homme sur les abeilles VSH.**

"Abeille noire, donner un sens à sa passion" le dimanche 3 décembre 2018 par Hubert Guérriat au rucher-école de la SRABE (Rue Au Bois, 365B à 1150 Bruxelles)

Journée Nord-Sud organisée par Miel Maya Honing ASBL et le Cari le dimanche 10 décembre sur le thème: "Les enjeux environnementaux communs à l'apiculture au Nord et au Sud."

Conférences et ateliers accessibles gratuitement de 9h00 à 17h. Petite restauration prévue.
Benoît OLIVIER Coordinateur/Administrateur Elsa Demoulin Chargée projet
Miel Maya Honing asbl Rue Sainte Walburge 207 - 4000 Liège Tél.: 04 380 06 18
<http://www.maya.be>

Journée d'information et d'actualité apicole à Namur le dimanche 28 janvier 2018 de 9h45 à 17h30 dans les auditoriums de la Faculté de médecine. (Entrée gratuite).

Et chez «nos voisins»?

Conférences et cours de l'Abeille du Hain

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine B-1440 Contact: **Agnès Beulens** 02/366.03.30

Abeilleduhain@live.be

Le vendredi 13 octobre: "Le Frelon Asiatique" par le Pr Michel De Proft

17/11/2017 "Le Miel dans la cuisine" par Arlette Stanard suivi du 3ème repas apicole
19/01/2018 "L'Abeille noire" par M. Dermine
23/02 "Préparation de savons aux produits de la ruche" par Mady Gilson
16/03/2018 AG & conférence "Observations au trou de vol" par Arlette Stanard
20/04/2018 "La Gelée Royale" par J. Jeuniaux

Les cours de 1ère année (Cours d'initiation) (programme complet sur leur site)

4	Sam 14/10 (14h - 17h)	Les habitants de la ruche (Agnès Beulens)
5	Sam 21/10 (14h - 17h)	Les produits de la ruche (Agnès Beulens)
6	Sam 18/11 (14h - 17h)	Ruchers et ruches -comment l'installer -coffre, pavillon
7	Sam 02/12 (14h - 17h)	T.P. Montage, collage, enfilage, gaufrage des cadres

Cercle de Wavre SRAWÉ Chez Michel Fraiteur, rue de Basse-Biez, 32 Grez-Doiceau

Dimanche 19/11/17 à 14H, Conférence « Aménager son environnement pour l'abeille » par Marc Eyllenbosch et Assemblée Générale

Dimanche 17/12/17 de 10 à 18 h, chez Benoît Charles, Rue des Déportés 36 à Gottechain
Atelier cire : fonte, épuration, gaufrage <http://www.srawe.be>

Musée du Miel et de l'Abeille (Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, N°12 à 6540 LOBBES Infos: 0499/29.08.41
abeillenatureasbl@gmail.com

<http://abeilleetnature.be>

Conférences les derniers dimanches du mois sauf si week-end festif, date est alors déplacée.

Dimanche 29/10 à 15 H Hydromels, oenomiels, et vins de fruits - Lucien GODEAU

Dimanche 26/11 à 15 H Pollen, Pain d'abeille et son extraction - Guy SERESSIA
Après la conférence, fête de la St. Ambroise en compagnie de tous nos participants.

Ecole d'Apiculture de LOBBES : contacts : Arlette STRANARD (0499 290 841)

Site de l'Union Fédérations des Apiculteurs de Wallonie et Bruxelles UFAWB

<http://www.apiculture-wallonie.be/>

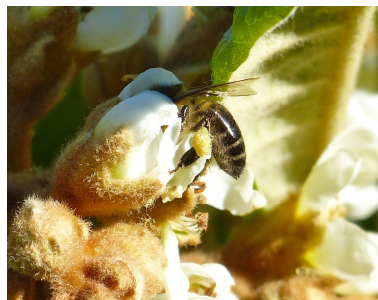
CARI info@cari.be ou 010/473416 <http://www.cari.be/> <http://butine.info/>

Autres sites importants: <http://www.favv-afsca/apiculture/santeanimale/>
<http://www.apiculture-wallonie.be> beewallonie.be

Quelques sites susceptibles de vous intéresser (Abeilles & Fleurs UNAF N°796)

<https://www.mellifera.de:fr:de-nous:> (Ruche à grands cadres)
<https://www.bienenkiste.de/doku/bauanleitung/summary/index.html> (horizontale)
<https://www.rucherecole.fr/content/155-ruche-mellifera-einraumbaute-golden-hive>

Le petit mot du rédacteur :



Infos générales importantes

Tout d'abord, sachez que les montants restent inchangés à 30 et 15€ pour les membres effectifs ou de soutien en ce qui concerne les cotisations 2018 par lesquelles il va bien falloir passer, et oui, et oui... Veuillez surtout à verser votre participation sur le bon numéro de compte **BE59 0018 0719 0226**, et mercis d'avance du secrétaire et du trésorier si vous êtes pressés de vous mettre en ordre :)

Important aussi, il reste **1 colonie disponible** au rucher-tampon au prix de 75€ (nourrissement effectué en septembre) pour qui en aurait besoin. J'informe par la présente nos membres qu'il leur est toujours possible de nous contacter en cours de saison si un problème survient chez eux et que l'on peut voir à ce moment s'il est possible ou comment les aider.

Prochaines activités

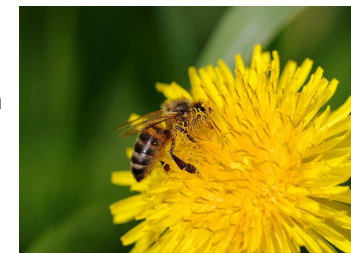
Ce dimanche 8 octobre 2017, nous nous déplacerons chez Daniel GILBERT (Chaussée de Nivelles, 116 à 1472 VIEUX-GENAPPE) (pour assister à diverses explications et manipulations concernant "La CIRE" et quelques unes de ses applications pratiques en compagnie de la conférencière Véronique Gillyns. Discussions cordiales et verre de l'amitié seront bien sûr au programme...

La prochaine activité du Cercle apicole sera la **Journée de l'arbre le samedi 25 novembre (matinée jusque +/- 13h au Vaux-Hall)**. Cette année, la date de la journée de l'arbre ne pouvait pas mieux tomber, juste le jour de la Saint-Catherine "où tout bois prend racine" bien connue des jardiniers... Thème de cette année: la viorne. Appel est fait comme d'habitude si certains membres du Cercle désirent y vendre quelques pots de miel. Je sais que la saison ne fut pas des plus florissantes à Nivelles, mais qui sait... et nous aurons aussi besoin d'un petit coup de main au stand. Merci d'avance.

Nous organiserons aussi le souper de Saint-Ambroise le samedi 2 décembre au soir (infos précises un peu plus tard)

Rétrospectives: Les participations du Cercle apicole aux "Vergers en Fête" à Waterloo et à la 2ème édition de la journée de "Promotion des "Bières & Produits du terroir" sur la Grand'Place ont été couronnées de succès et ont connu un assez très beau succès de foule. Il semble que le stand commence à être bien rôdé, mais nous attendons vos idées, vos propositions, vos remarques... À Waterloo, deux jeunes filles ont animé un petit stand de confection de bougies avec un morceau de cire gaufrée? Ça paraît si simple, mais il y a eu beaucoup de passages auprès d'elles et ça a créé de l'animation autour de nous. Ces activités permettent de faire connaître le Cercle apicole, de rencontrer des gens et de partager des moments sympathiques.

J'avais déjà effectué quelques remerciements dans la revue précédente, mais en oubliant quelques-unes de nos principales chevilles ouvrières, qu'ils veuillent bien m'en pardonner. Je relance donc ici les louanges à tous: merci à Anne, Camille, Daniel, Fabienne, Graziella, Isabelle et Anaïs, Paul, Philippe (2X), Pierre, Véronique, et... apicales salutations, J-F



Un peu de "philosophie économique" reprise dans "Le Sillon Belge"

La revue «Itinéraire bio» de ces mois de juillet-août, nous révèle que lorsque le consommateur dépense 100 € pour son alimentation, 8,20€ rémunèrent les producteurs. D'autre part, de ces 100€, sont issus 9,20€ de taxe. L'État touche donc, et ce de façon automatique, plus que le producteur, qui lui, doit éponger des coûts multiples pour engranger ces 8,20€ (matériel, bétail, aliments, soins, infrastructures, frais d'entreprises, foncier, contrôles, risques climatiques, crises alimentaires..., ceci en plus d'un travail physique et administratif des plus lourd, contraignant et parfois humiliant qui soit). Ces 8,20€, perçus par le producteur, produisent également pour l'État, d'autres taxes, par exemple sur le carburant et contributions sur les revenus.

En bonne comptabilité, on nous dira que ces 9,20€ de taxe engendrés par tranche de 100€ sont issus proportionnellement par chaque acteur de la constitution du prix final. Exemple : le commerce perçoit 19,80€ et les services 14,60€ sur ces 100€, ils contribuent donc à plus d'un tiers de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée). Dit autrement, plus le producteur est volé, moins il intéresse le pouvoir, plus l'industrie abuse, plus elle contribue au PIB (produit intérieur brut) national.

Dans les faits si les producteurs disparaissent, il n'y a plus de production, donc plus de recettes. Pour éviter tous risque de pareille catastrophe, il suffirait d'imposer politiquement un partage de la valeur ajoutée et ce de la fourche à la fourchette. On en est loin... Cependant, une enquête auprès de 800 consommateurs, nous apprend aussi que ceux-ci accepteraient sans problème de payer un supplément moyen de 7% du prix final, ce qui pourrait presque doubler les prix perçus par les producteurs, ce à condition que les autres maillons de la chaîne n'accaparent pas ces 7%.

Pour la revue, «Les consommateurs sont de plus en plus méfiants de la «boîte noire» que représente l'industrie. Alors que paradoxalement, la valeur ajoutée, elle, est concentrée dans la grande distribution.» Cette concentration de la valeur ajoutée est un puissant levier qui permet d'influencer la politique et ce alors que des petites associations de producteurs et consommateurs voulant établir des prix justes se heurtent à de nombreuses barrières législatives (entente sur les prix, entrave à la liberté commerciale, etc.), tandis que quelques oligopoles monstrueux via d'énormes centrales d'achat, sont devenus, légalement, des monopoles à peine déguisés qui imposent leurs prix et conditions «Tes œufs, ton lait, doivent partir et moi je ne suis pas obligé de te l'acheter, alors prend ce que je te donne et ferme-là !». Ah ! Si nous pouvions leur opposer des centrales de vente qui pourrait leur répliquer «Tu veux commercialiser ma production ? Paye-la au juste prix ou alors dégage !...». "Le Sillon Belge" du 18/08/2017

Au
rayon
des
infos

Un recours pour sauver le Roundup

Phytofar, l'association professionnelle réunissant les principaux groupes du secteur phytopharmaceutique actifs en Belgique, a déposé un recours au Conseil d'État contre la réglementation flamande en matière d'utilisation de produits à base de glyphosate, substance active contenue notamment dans le désherbant Roundup. Les trois régions du pays ont interdit la commercialisation du produit aux particuliers en raison de ses probables

effets cancérogènes.

Phytofar, qui avait déjà attaqué devant la même instance les mesures bruxelloises et wallonnes, estime «*problématique le fait que le système européen concernant la mise sur le marché de produits puisse être renversé par les pouvoirs locaux*». D'après l'association, cela crée «*une incertitude juridique*».

«*Nous préférons ne pas devoir entreprendre d'actions judiciaires mais les régions ne nous laissent aucun choix*, a souligné Peter Jae-

ken, le secrétaire général de Phytofar. *Les décrets des Régions sont en contradiction avec le cadre juridique au niveau européen et féodal. De fait, en interdisant sur l'ensemble de leur territoire l'utilisation d'une substance active, voire même de toute une catégorie de substances actives, les régions font fi du règlement européen qui permet l'utilisation de telles substances à l'échelle européenne et qui autorise les États membres à mettre sur le marché les produits phytopharmaceutiques.* » ■

«Une fenêtre de tir inespérée » pour interdire définitivement les pesticides néonicotinoïdes. C'est ainsi que Pollinis, une association européenne qui milite pour sortir l'Europe du système agricole intensif et pour la protection des pollinisateurs, voit ces prochaines semaines.

Jusqu'à fin octobre en effet, la commission agriculture du parlement européen travaille sur les amendements d'un projet législatif visant à interdire les pesticides tueurs d'abeilles. Mais les associations environnementales craignent que les néonics ne soient les "oubliés" du projet. En réalité, depuis mai 2013, un moratoire décidé par la Commission européenne suspend déjà l'utilisation de trois insecticides néonicotinoïdes en raison de leur impact néfaste sur les populations d'abeilles. Et depuis fin 2013, l'utilisation et la vente de certaines graines traitées avec deux types de néonics sont aussi interdites pour les cultures d'été (mais toujours autorisés pour les cultures d'hiver et les traitements foliaires après la floraison).

Dans l'esprit des autorités européennes il s'agissait d'un pas vers une interdiction beaucoup plus large, voir totale, de ces produits en plein air (ils seraient toujours autorisés dans des serres). Mais ce n'est aujourd'hui plus aussi évident, craignent les associations environnementales, qui ont vu un énorme lobby s'activer pour maintenir l'utilisation des néonics, et qui ripostent avec une vaste pétition qu'elles invitent le public à signer en masse. Outre le secteur phytosanitaire évidemment, le secteur betteravier et les producteurs de céréales d'hiver font pression pour maintenir l'utilisation des néonics, qu'ils utilisent en enrobage des graines. Autant dire que dans des pays gros producteurs de céréales et de betteraves (dont la Belgique), la pression sur les politiques est forte.

«Or, on est ici dans un processus où la décision des autorités européennes n'est qu'une opinion. Ce sont les États qui devront décider ensemble», indique Noa Simon Delso, vétérinaire, spécialiste des abeilles attachée au CARI (centre apicole de recherche et d'information). Dans la mesure où ce sont les États qui devront s'accorder sur une position commune, la scientifique, qui fait partie de la Task force qui a réalisé la méta-étude sur les néonicotinoïdes, n'est donc guère optimiste sur la possibilité d'une interdiction totale: «*les approches sont en effet différentes selon les pays et il sera difficile de mettre tout monde d'accord.*»

Et ce en dépit d'un rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) qui, fin 2016, pointait un risque élevé pour les abeilles de l'utilisation de deux types de néonics utilisés pour l'enrobage de graines de céréales d'hiver...

Ce serait bien dommage de légiférer avec laxisme

Pour ce chapitre chimico-agro-industriel, je signale qu'il est impossible de reprendre in extenso les multiples articles, moratoires, études, enquêtes, contre-enquêtes ou informations sur ces sujets. Chacun d'entre vous a ses multiples sources d'information qu'il peut consulter. Et toutes ne sont d'ailleurs pas toujours d'accord sur les luttes contre certains de ces produits.

Sans contredire les conclusions d'environnement pollué dont les abeilles sont un signal d'alerte, mais dont les humains, seront les principales victimes dans le futur, mon sentiment est qu'il semble bien que les principaux ennemis des pollinisateurs soient bien ces "fameux néonicotinoïdes et tous leurs cousins". Alors que les mouvements citoyens se focalisent en général sur le RoundUp.

Même en espérant une réglementation plus sévère pour le glyphosate (utilisé soit dit en passant souvent à tort et à travers par le jardinier lambda qui n'est pas contrôlé si sévèrement que les agriculteurs), il faudrait maintenant concentrer le tir principal des citoyens vers la disparition des néonicotinoïdes comme les apiculteurs français qui se trouvent en "tête de croisade" l'ont bien compris. Car il y a là un vrai mensonge des lobbies: supprimer ces graines enrobées n'anihileraient en rien le rendement des cultures. Ou si peu...

Donc opposition complète à l'emploi des néonicotinoïdes, enrobés ou pas. (NDLR)